

Annonay Trial Classic

15 Février 2009

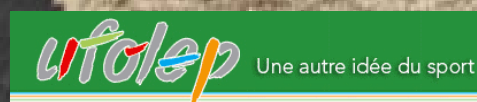
T
R
I
A
L

R
E
T
R
O



Roiffieux - Annonay
Nord Ardèche

STAT





"Les Bielles Nickelées"

Annonay Trial Classic

STAT 15 Février 2009

Bulletin Engagement

NOM :		MOTO :	
Prénom :		Type:	
Adresse :		Cc :	N° Immat :
		Année :	N° CASM :
CP :	Ville :	N° Permis:	
Pays :	☎ :	N° Licence :	
@ :		Club :	

Catégories :

Entourez la case de la catégorie choisie

Pré 65		Pré 80		Post 80	
N	R	N	R	N	R

N = National
R = Régional

Frais inscription

23 €

Le participant soussigné, s'engage à respecter le règlement du Sud Trial à l'ancienne tour, le règlement particulier de l'épreuve, des prescriptions de l'Ufolep en matière de sports mécaniques moto et se conformer aux directives des organisateurs et des officiels de cette étape.

Lu et approuvé + signature

Bulletin complété et signé avec le paiement à la l'ordre du Les Bielles Nickelées à retourner au Moto Club les Bielles Nickelées - 58, Rue Andrée Roux 07100 ANNONAY ou à jeanpauma@aol.com ou Stat.ufo@gmail.com
Renseignement auprès de Jean Paul au 06 63 07 26 71

RESERVATION REPAS : 14 € x =

Renseignements :

stat.ufo@gmail.com

ufolep Une autre idée du sport

Vous pouvez vous pré inscrire pour les étapes du Stat en cochant la case devant les étapes choisies (attention vous serez enregistré dans la même catégorie que sur le bulletin ci-dessus).

- | | |
|---|---|
| ☐ Ribaute 15 Mars | ☐ Bizanet 10 Mai |
| ☐ Malaucène 5 Avril | ☐ St Pantaléon 15 Mars |
| ☐ Frontenac 12 Avril | ☐ Montesquieu Juillet |



"Les Bielles Nickelées"

STAT

Annonay Trial Classic

Pratique 15 Février 2009



Plan d'accès

En venant du Nord (Paris Lyon) ou du Sud (Marseille Orange) par l'autoroute A7, prendre sortie « Chanas » puis au rond point prendre direction « Annonay » 18 km.

A Annonay, au rond point après le Mc Donalds prendre à gauche direction « Roiffieux » (contournement d'Annonay). Aller jusqu'à Roiffieux.

A Roiffieux, aller toujours tout droit. Vous trouverez le fléchage « Gîte La Gorre », il ne vous reste plus que 4 km de petite route dont les 500 derniers mètres sont en terre.

Entre la sortie d'autoroute jusqu'à la Gorre, comptez environ 30 minutes.

Vive la convivialité...

Le STAT c'est aussi cela, les Bielles Nickelées organise un repas le samedi soir afin que nous nous retrouvions tous ensemble pour partager des moments de plaisir et de partage. Le prix du repas est fixé à 14 €. A consommer sans modération...

Réservation obligatoire sur le bulletin d'inscription.

Hébergement

Au pôle départ, un gîte de 10 places est à votre disposition et un autre de 20 places existe à quelques kilomètres. Le prix 15 € la nuit/personne petit déjeuner compris.

Réservation directement auprès d'Albert Adesso au 04 75 32 02 38.

Camping car en nombre illimité admis.

Autres Hébergements

Hôtels à Annonay : Office de tourisme au 04 75 33 24 51

Règlement

Le Sud Trial à l'Ancienne Tour (STAT) est organisée sous l'égide de l'UFOLEP, et suivant les règles définies par l'UFOLEP pour les manifestations sportives à moteur.

Le STAT est un challenge mis sur pied par des clubs du grand sud et qui a pour but :

- de créer des liens amicaux entre tous les amateurs de moto de trial anciennes de plus de 20 ans
- de perpétuer la conservation et l'utilisation de ces véhicules anciens, et de les promouvoir auprès des amateurs et du public par des manifestations et des compétitions.
- d'informer les participants et assurer un rôle de coordination, de faciliter la circulation d'informations entre les participants, de publier, éventuellement, des articles ou brochures en rapport avec son challenge.

Une moto est considérée comme ancienne si elle **possède des doubles amortisseurs, un refroidissement à air et des freins avant et arrière à tambour (voir annexe).**

Le « STAT » se décompose en trois grandes classifications qui sont :

- Pré 65 - Moto construites avant 1965 - modèle Bultaco T10 inclus.
- Pré 80 - Moto ne faisant pas partie de la catégorie précédente et construite jusqu'en 1980
- Post 80 - Moto ne faisant pas partie de la catégorie précédente et construite à partir de 1980 et répondant à la définition de moto ancienne.

Deux tracés de difficultés adaptées correspondent à deux catégories de pilotes suivant leurs choix ou niveaux

=> **National** : Niveau National/ Critérium plus

=> **Régional** : Niveau Critérium / Randonneur

Le classement de chaque catégorie se fera par addition de la totalité des points obtenus lors des étapes de ce challenge. Les points sont attribués de la façon suivante :

1^{er} = 30 ; 2^{ème} = 25 ; 3^{ème} = 20 ; 4^{ème} = 17 ; 5^{ème} = 16 ; 6^{ème} = 15 ; 7^{ème} = 14 ; 8^{ème} = 13..... 20^{ème} = 1.

Le résultat de 4 étapes sur 6 comptera pour l'attribution des challenges suivants, la finale se verra attribuer un coefficient de 2 :

National : (National - Critérium) : - Pré 65 = Challenge Sammy Miller ; - Pré 80 = Challenge Charles Coutard ; - Post 80 = Challenge Gilles Burgat -

Régional : (Critérium /Randonneur) : - Pré 65 = Challenge Donald Smith ; - Pré 80 = Challenge Christian Rayer ; - Post 80 = Challenge Migaël Chaboud

Pointage

Il est celui en vigueur avant 1980 à savoir :

- Réussite	0 point
- 1 pied	1 point
- 2 pieds	2 points
- 3 pieds et plus	3 points
- Échec	5 points

Un échec = arrêt de progression, calage avec un pied au sol, chute, erreur dans le tracé de la zone ou sortie de la zone, refus, si le guidon touche le sol, si les 2 pieds du pilote sont du même côté de la moto ou derrière l'axe de roue arrière.

Les déplacements latéraux à l'arrêt sont à pénaliser, ils seront sanctionnés par un « 1 ».

Parcours :

Le parcours devra comporter au minimum 10 zones, les pilotes devront effectuer au moins deux tours. L'organisateur aura le choix soit de proposer un trial dit classique avec commissaires de zones soit de constituer des groupes compris entre 7 à 10 pilotes maximum encadrés par deux pilotes « club » qui pointeront les participants. Ces pointeurs club peuvent être également participants.

Pénalités horaires :

Il n'y aura pas d'application de pénalité horaire, l'organisateur des étapes se réservant le droit de ne pas classer les pilotes ne respectant pas un temps total imparti qui devra être communiqué le matin de l'épreuve.

Classement : A chaque étape un classement spécifique aura lieu sous la responsabilité du club organisateur pour les 6 catégories. Ce classement respectera la réglementation en vigueur et l'attribution des places par départage des critères habituels nombre de 0 de 1 etc... Les classements devront être communiqué au STAT dans les 5 jours.

Remise des récompenses :

L'essentiel étant de participer en retenant le principe « Le jeu pas l'enjeu », la remise des prix devra tendre à récompenser le maximum de participants avec des lots simples (ex une bouteille de vin) selon les possibilités des clubs et préserver un esprit « Ufolep ». Le club organisateur est libre pour les dotations aux premiers concurrents.

La dernière étape sera le lieu de la remise des Trophées des Challenges avec récompenses des 5 premiers pilotes par catégories et des plus assidus (concurrents et clubs), en effet afin de favoriser les déplacements lointains, le challenge attribuera des récompenses « Assiduité » en fin de saison pour les pilotes participant à au moins 5 étapes du STAT, les clubs les plus représentés donc incitant ses adhérents à une participation active seront également primés.

Les participants au STAT devront être en possession d'une licence UFOLEP en cours de validité, le port de bottes est obligatoire ainsi que le casque qui devra être homologué (les casques d'époque ou VTT ne seront pas acceptés).

Les machines :

L'objectif n'est pas d'instaurer un contrôle technique pointilleux, mais en préambule les motos devront :

- Posséder obligatoirement des pneus trial, - Avoir les extrémités du guidon obturées, - Posséder des boules en bout de leviers, - Avoir un coupe circuit ou un décompresseur, - Avoir des repose pieds repliables (une dérogation est acceptée pour certaines Pré 65 dont le démarrage nécessite un repose pied repliable sans ressort de rappel), - Faire un bruit acceptable (échappement libre non autorisé)

Pour déterminer la classification de la machine, la date de 1^{ère} mise en circulation sur Carte Grise doit référer et prévaudra, toutefois deux responsables accrédités du STAT au minimum + le directeur de course détermineront la catégorie retenue pour le véhicule.

Les machines devront être dans l'esprit du Stat. Pour des raisons de sécurité et de fiabilité des organes d'origines peuvent être remplacés. Une attention toute particulière devra être portée sur les pots d'échappement. Une sonorité inadaptée et non conforme de la moto provoquera la non inscription ou l'exclusion.

Il est strictement interdit d'utiliser des commandes hydrauliques (freins, embrayage), de mettre dans une partie cycle un moteur d'une série postérieure notamment des moteurs de motos n'entrant pas dans la définition.

Une liste non exhaustive des machines admises existe, elle peut être délivrée sur simple demande à stat.ufo@gmail.com